



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2023-2024
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 23-24-296	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 20 septembre 2023, à 18 h 30, dans la salle de conférences. ÉTAIENT PRÉSENTS Gabrielle Bisson, représentante sociocommunautaire via Teams Martin Thauvette, représentant des entreprises et vice-président Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel via Teams Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien Alexandre Fortin, représentant des élèves Stéphan Guénette, représentant du personnel enseignant Bruno Lalonde, représentant du personnel enseignant ÉTAIT ABSENT Pierre Berniqué, représentant des entreprises et président PARTICIPAIT ÉGALEMENT Guy Coutlée, directeur du Multicentre 1. Mot de bienvenue Guy Coutlée souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents à cette première rencontre. M. Coutlée animera la rencontre jusqu'au point 4. 2. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Stéphan Guénette, secondé par Alexandre Fortin et résolu : Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 3. Présentation des nouveaux membres Guy Coutlée présente les nouveaux membres : - Gabrielle Bisson, représentante sociocommunautaire. Mme Bisson est conseillère en développement de carrière au Carrefour jeunesse-emploi de Vaudreuil-Soulanges. Il est convenu de faire un tour de table afin que chaque membre se présente.
---------------------	--



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2023-2024
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 23-24-297	4. Élection d'un président ou d'une présidente Nancy-Ann Dorais informe les membres que Pierre Berniqué accepte de poursuivre en tant que président du conseil d'établissement. Il est prêt, toutefois, à laisser la présidence si un autre membre souhaite occuper cette fonction. Nancy-Ann Dorais nomme les membres qui peuvent occuper cette fonction. Il est proposé par Stéphan Guénette, secondé par Martin Thauvette et résolu : Que Pierre Berniqué soit le président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ 23-24-298	5. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente Nancy-Ann Dorais informe les membres que Martin Thauvette accepte de poursuivre à titre de vice-président. Il est prêt, toutefois, à laisser la vice-présidence si un autre membre souhaite occuper cette fonction. Nancy-Ann Dorais nomme les membres qui peuvent occuper cette fonction. Il est proposé par Bruno Lalonde, secondé par Alexandre Fortin et résolu : Que Martin Thauvette soit le vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ 23-24-299	6. Nomination d'un ou d'une secrétaire Guy Coutlée informe les membres que Nancy-Ann Dorais accepte de poursuivre à titre de secrétaire du conseil d'établissement. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive. 7. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2023 Il est proposé par Bruno Lalonde, secondé par Alexandre Fortin et résolu : Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 7 juin 2023 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 8. Suivi au procès-verbal du 7 juin 2023 Point 15 – Questions diverses : Alexandre Fortin demande s'il serait possible que le WIFI soit accessible aux élèves. Guy Coutlée informe les membres que le WIFI est offert à tous les élèves dans les salles de regroupement du centre depuis le mois de juillet. Alexandre Fortin souligne que les élèves sont bien contents.



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2023-2024
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

	Point 15 – Questions diverses : Marie-France Caron souhaite que les personnes qui s'inscrivent puissent acquitter leurs frais scolaires en utilisant le virement Interac au lieu de devoir se présenter au centre. Guy Coutlée répond que Josée Ménard, responsable de la gestion administrative, a eu une rencontre très positive avec un autre centre de formation professionnelle. Des discussions sont aussi entamées avec les ressources financières. 9. Règles de régie interne Le document a été envoyé par courriel aux membres avant la rencontre. Nancy-Ann Dorais demande aux membres s'ils ont des questions. Aucune question. 10. Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts Nancy-Ann Dorais présente le formulaire de déclaration de conflits d'intérêts. Les membres doivent remplir le formulaire et le retourner à Mme Dorais. 11. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement Nancy-Ann Dorais informe les nouveaux membres de la formation obligatoire pour les membres d'un conseil d'établissement. La formation est sous forme de capsules. Mme Dorais va envoyer le lien des capsules aux nouveaux membres. 12. Prévisions budgétaires Guy Coutlée présente et explique le budget prévisionnel 2023-2024 pour le centre. Le budget prévisionnel est basé sur 476,60 ETP (élèves à temps plein). Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Martin Thauvette et résolu : Que le budget prévisionnel 2023-2024 du centre soit adopté tel que déposé.
CÉ 23-24-300	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 13. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement Nancy-Ann Dorais informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 300 \$ pour l'année scolaire 2023-2024. Mme Dorais rappelle aux membres que depuis six ans, le budget a servi à aider des élèves dans le besoin par la remise de cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence. L'an dernier, Guy Coutlée a bonifié le budget de 700 \$. M. Coutlée bonifie aussi le budget de 700 \$ pour cette année. Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Martin Thauvette et résolu : Que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement de 1 000 \$ pour l'année scolaire 2023-2024 soit remis aux intervenantes du bureau d'aide à la réussite afin qu'il serve à venir en aide aux élèves dans le besoin (ex. : cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence).
CÉ 23-24-301	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2023-2024
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 23-24-302	14. Nouvelles cohortes 2023-2024 Nancy-Ann Dorais confirme que tous les groupes visés ont débuté avec le nombre d'élèves souhaités. 15. Calendrier des rencontres 2023-2024 Nancy-Ann Dorais présente le calendrier des rencontres 2023-2024 16. Date de la prochaine rencontre le 29 novembre 2023 Martin Thauvette informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 29 novembre 2023. 17. Questions diverses Guy Coutlée - Salles de regroupement : Guy Coutlée informe les membres que les appels d'offres auront lieu d'ici la fin de l'année pour l'aménagement des salles de regroupement afin d'offrir un milieu de vie plus stimulant pour les élèves. M. Coutlée présente les plans d'aménagement. Guy Coutlée informe les membres que le centre fait affaire avec une nouvelle firme de publicité en lien avec les nouvelles stratégies de recrutement et présente les nouveaux articles promotionnels maintenant utilisés. 18. Clôture de la séance Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Gabrielle Bisson et résolu : Que la séance soit levée à 19 h 51. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ Martin Thauvette, vice-président d'assemblée Guy Coutlée, directeur du Multicentre
---------------------	---